

CONSEIL MUNICIPAL DU 07-04-2022

PRESENTS : Joël DARNAULT, Sylvain BLUSSEAU, Virginie LEDUC, Chantal LAGARDE, Aurélien POIRON, Michel LAMOUREUX, Sylvie COZIC, Alexandre ROUET, Jacques LAMBERT, Didier JOLY, Jean-François FEIGNON

EXCUSÉS : Vincent CHATONNET (pouvoir à Alexandre ROUET), Astrid VERNEAU (pouvoir à Jacques LAMBERT), Jérôme FIGAROL (pouvoir à Joël DARNAULT)

ABSENT : Annie FOURNET

Mme Sylvie COZIC a été désigné comme secrétaire de séance

Nombre de conseillers : - en exercice : 15 – présents : 11 votants : 14.

- Vote des taux
 - Vote du C.A. 2021
 - Approbation du compte de gestion 2021
 - Vote du budget 2022
 - Demandes de subventions
 - Travaux
 - Intercommunalité
 - Questions diverses

Réuni le 07 avril 2022, sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarennas a pris les décisions suivantes :

I-Vote des taux

Le Maire propose le maintien des taux. Le conseil municipal approuve et maintien les taux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 8.79 (taux communal) +16.21 (taux départemental) =25% au titre de l'année 2022

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,26 %

II- Vote du C.A. 2021

Budget principal

Section fonctionnement : Dépenses 389 959.35 €
Recettes 396 365.12 €

Excédent de fonctionnement reporté : 6 405.77 €

Section d'investissement : Dépenses 168 879.51 €
Recettes 193 857.89 €

Résultat antérieur déficitaire : 61 539.70 €

Restes à réaliser recettes :00.00 €

Restes à réaliser dépenses : 00.00 €

Tous ces résultats sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

L'affectation du résultat : -36 561.32 € de déficit d'investissement et 106 193.97 € en report à nouveau en recettes de fonctionnement.

Budget Assainissement

Section d'exploitation : Dépenses 55 042.68 €
Recettes 39 773.40 €

Excédent d'exploitation reporté : 47 551.53 €

Excédent de clôture d'exploitation : 32 282.25 €

Section d'investissement : Dépenses 18 665.65 €

Recettes 16 321 €

Résultat antérieur reporté excédentaire : 6 544.28€

Excédent de clôture d'investissement : 4 199.63 €

Tous ces résultats sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

L'affectation du résultat : 4 199.63€ d'excédent de financement de la section d'investissement sur le compte 001 et 32 282.25 € en report excédentaire en exploitation sur le compte 002.

III- Approbation du compte de gestion 2021

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2021 du budget principal et du budget assainissement de la Trésorerie.

IV- Vote du budget 2022

Le budget 2022 sera orienté essentiellement en investissement par :

La poursuite de la rénovation de notre éclairage public 39.5KE, opération menée sur 3 exercices, nous en sommes à la 2^{ème}, cet investissement nous permettra d'économiser 1/3 de la consommation à la fin du programme.

L'achat d'un tracteur 86.4KE, l'ancien sera conservé pour des tâches autres que l'élagage et le fauchage.

La numérotation en termes d'affichage et d'orientation des concessions du cimetière communal 6.2.KE.

La poursuite du projet de l'ECO QUARTIER ST LEONARD et sa viabilisation 422 880€ H.T., subventions DETR, DSIL demandées.

Une vigilance a été réalisée et sera poursuivie sur la baisse des dépenses courantes, je cite l'électricité, les consommables, le petit outillage etc... et nous serons attentifs à la hausse des tarifs de l'énergie entre autres.

Nous poursuivons nos efforts en matière d'attractivité de la Commune, en fleurissant et en étant respectueux de la biodiversité, en agissant pour la réouverture de la boulangerie et en aidant à la promotion de notre territoire, zone artisanale, zone naturelle et art de vivre.

En recette, nous constatons une diminution des dotations globales de 5% ce qui nous oblige à une grande prudence. Malgré cela et pour la 09^{ème} année consécutive nous n'avons pas augmenté les impôts communaux

Au chapitre des emprunts nous stabilisons la dette par habitant à hauteur des strates départementale et régionale. L'emprunt lié à la réalisation de notre quartier St Léonard sera en partie compensé par la vente des parcelles et cet investissement est un levier de futures rentrées financières et de maintien voire d'accroissement de la population et par voie de conséquences la clé du développement de notre commune.

Notre budget global s'équilibrera à hauteur de 471KE en fonctionnement et 210KE en investissement.

Budget principal

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2022 principal qui s'équilibre à :

- **Budget Principal** en fonctionnement **471 003.97€**, et en investissement **209 420.32€**.

Budget Assainissement

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2021 d'assainissement qui s'équilibre à :

- **Budget Assainissement** en fonctionnement d'exploitation **68 126.25€**, et en section d'investissement **20 520.63€**.

V- Questions diverses

Le maire présente les autorisations spéciales d'absence des employés communaux mis à jour d'après le modèle de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse.

Après réflexion, le conseil municipal approuve les autorisations spéciales d'absences des employés communaux mis à jour.